



## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 11 h, le 26 août 2010.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du conseil (partie)
- Mme la conseillère Christiane Bois, Québec
- M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis
- M. le conseiller Simon Brouard, Québec
- M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. le conseiller Richard Côté, Québec
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Jean Guilbault, Québec
- Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- M. le préfet Jacques Marcotte, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller François Picard, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

### Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par M. Régis Labeaume, président du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2010-53**

Sur proposition de M. Jacques Marcotte, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour présenté en y apportant cette modification :

- Retirer le point 5 a)1 – Contrat du directeur général.

Adoptée

### Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 juin 2010

#### **Résolution n° C-2010-54**

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 juin 2010.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 5 juillet 2010

**Résolution n° C-2010-55**

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 5 juillet 2010.

Adoptée

Virement budgétaire – Élaboration du RCI

**Résolution n° C-2010-56**

Sur proposition de Mme Anne Ladouceur, appuyée par M. Jacques Marcotte, il est unanimement résolu :

D'autoriser le virement budgétaire d'un montant de 50 000 \$ du « Surplus accumulé non affecté » vers le poste des honoraires professionnels de l'activité « Administration » du budget de la CMQ.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Prise d'acte des rapports réalisés dans le cadre du RCI sur les prises d'eau installées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency

**Résolution n° C-2010-57**

Les trois rapports techniques dont il est ici question sont l'objet d'une présentation PowerPoint de la part de leurs auteurs.

Par la suite, Me Daniel Bouchard, procureur de la CMQ, et Hélène Doyon, de la firme APUR, présentent les grands traits du RCI.

Sur proposition de M. François Picard, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

De prendre acte des rapports externes réalisés dans le cadre de l'élaboration du projet de RCI visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency :

- *Rapport d'expertise – Installations septiques dans les bassins versants de la rivière Saint-Charles et de la rivière Montmorency, réalisé par la firme Roy Vézina associés;*
- *Propositions de modalités d'interventions pour les opérations forestières sur les terrains privés des bassins versants des rivières Montmorency et Saint-Charles, réalisé par la firme AECOM TecSult inc.;*
- *Recommandations environnementales liées à la gestion durable des eaux de pluie et au contrôle de l'érosion et de la sédimentation, réalisé par la firme Biofilia Consultants en environnement.*

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency

**Résolution n° C-2010-58**

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

De reporter la décision finale relativement au RCI à la prochaine séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec qui se tiendra le mardi 7 septembre 2010 à 10 h.

De retenir, aux fins de l'élaboration du *Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency*, les commentaires qui seront parvenus, par écrit, aux bureaux de la Communauté métropolitaine de Québec avant le mardi 31 août à 16 h 30.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Bordereau d'information

**Résolution n° C-2010-59**

Sur proposition de Mme Danielle Roy Marinelli, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information en date du 26 août 2010 contenant les points suivants :

- a) Procès-verbaux des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenues le 8 avril 2010, le 22 avril 2010 et le 27 mai 2010;
- b) Annexe du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 juin 2010.

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.


Clôture de la séance

**Résolution n° C-2010-60**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Marcel Corriveau, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée

  
\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE